

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 87 (1951)  
**Heft:** 17

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE :** Vaud : *Ecole traditionnelle, école nouvelle.* — *A l'Ecole normale.* — *Postes au concours.* — *Société évangélique d'éducation.* — Genève : *U. I. G. M. : Convocation.* — *U. A. E. E. - U. I. G. D. : Les Marionnettes.* — *U. A. E. E. : Séance du 25 avril.* — *Association antialcoolique du corps enseignant genevois.* — Neuchâtel : *Le 26 mai...* — *Admission.* — *Nouvelles diverses.* — Variété : *On élève Pierrot.* — *Voyage S. P. R.*

**PARTIE PÉDAGOGIQUE :** A. Chabloz : *Heureuse proposition.* — J. Cl. Eberhard : *Education et caractère.* — L. P. : *Evolution des professions dans les métiers du bois.* — **Bibliographie.**

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD ÉCOLE TRADITIONNELLE, ÉCOLE NOUVELLE

Deux termes qui, depuis plusieurs décades, se côtoient et, donc, ne se recouvrent pas. Sont-ils en opposition ou traduisent-ils une simple différence ? S'il y a opposition, elle est plus théorique que pratique. La nécessité de l'enseignement n'étant plus guère discutée, c'est de ses moyens qu'il est sans cesse question. Aussi est-il naturel que ce sujet soit si souvent repris dans les revues pédagogiques, les conférences officielles, les discussions avec les collègues ; dans les entretiens des maîtres avec les parents, également, au cours desquels revient, parfois avec bienveillance... le fameux « de notre temps ».

Il est notoire que c'est l'éternel problème des générations. Y aurait-il une fois une solution ? Je ne le pense pas. Puisque le problème est insoluble, pourquoi s'y attaquer encore... Du vent, vaines parlottes, discours inutiles ? Que non pas ! Remettre en discussion sans cesse nos préoccupations, c'est faire preuve de vitalité. Repenser notre école, c'est démontrer que nous nous défendons contre la routine, contre les procédés tout faits. Rien ne peut se cristalliser comme une méthode, et c'est la stagnation, le ternissement, la stérilisation. Evitons tout cela, notre pensée doit être constamment en éveil.

« Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage » ne date pas d'aujourd'hui, ni même d'hier. On ne semble pas beaucoup s'en inspirer quand on nous dit : « la méthode a fait ses preuves, vous n'avez pas le droit de tenter des expériences ».

Nous pouvons craindre cette attitude qui serait synonyme d'immobilisme.

M. C.

### A L'ÉCOLE NORMALE

Peu de collègues ont pu assister cette année aux promotions de l'Ecole Normale le 22 mars 1951. Et c'est dommage !

Ceux qui étaient présents y ont eu beaucoup de plaisir. Plaisir de se retrouver en pays de connaissances, je dirai d'amis, plaisir encore de voir nos futurs collègues recevoir leur brevet — couronnement de plu-

sieurs années d'études — plaisir enfin d'entendre les chœurs et l'orchestre de l'Ecole dirigés par MM. Piguet et Desarzens.

On entend toujours avec intérêt l'allocution du chef du Département. M. Oguey, après les remerciements d'usage, s'adressant aux nouveaux brevetés, leur dit notamment : « Vous pouvez faire beaucoup pour l'avenir de vos enfants, et par plusieurs moyens dont je citerai aujourd'hui un seul : Il faut leur apprendre à lire, à bien lire, et leur donner le goût des livres. » Il ajoute : « Simultanément, essayez de leur donner le goût de lire, avec le respect et l'amour du livre. »

De nos jours, on lit peu. On lit rapidement les journaux, on parcourt les illustrés. Le cinéma et la radio sont impuissants à « faire penser ». Au contraire, le livre demande un « état de réceptivité complète, une sympathie préalable... Il permet de s'isoler et de s'évader, de réfléchir et de rêver. Il est un élément irremplaçable de la formation continue de la personnalité, celle qui doit se poursuivre après l'école. »

M. Oguey termine en disant : « En donnant à des générations d'enfants le goût de lire, vous formerez des hommes capables de saisir la pensée humaine dans ce qu'elle a produit de plus beau, capable d'y puiser distraction, enrichissement, consolation ou réconfort, et capables de penser par eux-mêmes.

Vous aurez fait beaucoup pour l'équilibre et l'harmonie de leur existence. Et je vais ajouter une chose, énorme au premier abord, mais que vous comprendrez certainement après quelque temps de réflexion, une vingtaine d'années par exemple : Si vous réussissez à maintenir et répandre l'amour du livre, vous aurez fait en ce siècle l'œuvre peut-être la plus efficace pour le maintien et le progrès de notre civilisation. »

Puis vint le tour de M. Chevallaz, directeur de l'Ecole Normale, de prononcer son allocution. Après avoir remercié les autorités et commenté l'histoire de l'Ecole relative à l'année écoulée, M. Chevallaz déclare : « Je rends hommage à la manière distinguée dont mes collègues assument un enseignement difficile et absorbant. Ils travaillent trop souvent dans des conditions anormales et, par la faute du nombre des élèves, ne peuvent souvent plus achever leur programme ; ils ne peuvent non plus faire bénéficier chaque élève de leurs conseils et contrôler leur travail individuellement ; leur action, nécessairement collective, perd en profondeur ce qu'elle a dû gagner en surface ; les corrections des travaux augmentent en proportion des élèves. Néanmoins, ils ne perdent pas le goût de l'enseignement et gardent intact le sens de leur devoir qu'ils accomplissent avec le même sourire qu'autrefois. Je les en remercie.

Il est indéniable que des classes trop nombreuses sont un des obstacles à la formation de nos élèves, tant du point de vue pédagogique que du point de vue culturel. Porter à vingt-cinq et plus le nombre des élèves d'une classe, c'est changer complètement l'atmosphère et l'ambiance de la classe, c'est passer de la classe vivante au bloc résistant, c'est condamner les élèves moyens à baisser, c'est réduire les leçons à des exposés neutres et omnibus, coupés de trop rares interrogations éventuelles, c'est donc diminuer les prises de contact indivi-

duelles si précieuses entre maîtres et élèves, c'est amoindrir la joie féconde des uns et des autres.»

Que voilà de sages paroles ! Prononcées par celui qui a la responsabilité de la formation du corps enseignant vaudois, elles revêtent une signification particulière. Elles sont valables non seulement pour les classes de l'École Normale, mais pour l'enseignement en général. Ce n'est pas trahir la pensée de M. Chevallaz que de l'affirmer.

M. le directeur termine par des conseils judicieux aux élèves qui le quittent pour entrer dans la vie active.

Belle et réconfortante cérémonie que je recommande aux collègues pour l'an prochain.

M. C.

### POSTES AU CONCOURS

Délai : 12 mai.

Instituteur primaire : **Ballaigues**. Entrée en fonctions 1er nov. 1951.

Institutrice primaire : **Payerne**. Entrée en fonctions : immédiate ou à convenir.

Délai : 15 mai.

Institutrice primaire : **Nyon**.

Institutrice semi-enfantine : **Maracon - La Rogivue**.

### SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

La société évangélique d'éducation tiendra son assemblée de printemps le **samedi 5 mai à 14 h. 30** dans la salle Tissot (palais de Rumine).

Culte d'ouverture présidé par M. le pasteur Claude Bridel, suivi d'une conférence de M. le docteur Lucien Bovet, de l'office médico-pédagogique, sur

#### EDUCATION CHRÉTIENNE, EDUCATION MODERNE.

Deux pôles ? Deux antithèses ? Un tout harmonieux ? C'est ce que nous démontrera M. le docteur Bovet, avec la clarté, la précision, l'application pratique propres à tous ses exposés.

Parents, éducateurs à tous les titres, c'est à vous que nous pensons en vous invitant très cordialement. Entrée libre et gratuite.

### GENÈVE

#### U.I.G. — MESSIEURS

Les membres de la section sont convoqués en

#### Assemblée générale ordinaire

le **mercredi 9 mai 1951**, à 17 heures, **Café des Pêcheurs, Place de la Fusterie 3**.

#### ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée ;
2. Communications du Comité et mutations ;

3. Les thèses du congrès de Lausanne — notre réponse au mémoire du Département ;
4. **Epreuves générales et notes scolaires**, échange de vues introduit par Samuel ROLLER ;
5. Propositions individuelles. Le Comité.

### U. A. E. E. - U. I. G. DAMES

Les Marionnettes de Genève, 4, rue Constantin, nous convient à une séance à tarif réduit le 18 mai à 20 h. 30.

Au programme : Pierre et le Loup - Scène de cirque - La petite Princesse qui s'ennuie.

Après le spectacle, nous aurons la possibilité de visiter les coulisses.

Le nombre des places étant limité à 80, prière de s'inscrire jusqu'au 12 mai, auprès de Mlle Godel, 10, boul. de la Tour, tél. 5 06 53 ou auprès de Mlle Hermatschweiler, 7, rue H. Mussard, tél. 6 71 50.

Le prix du billet est de Fr. 3.—, à verser au C. C. de l'U. I. G. Dames : I 3114. Le récépissé servira de contrôle à l'entrée.

M. M.

### UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

SÉANCE DU 25 AVRIL 1951

Inaugurant son mandat de présidente, Mlle Hermatschweiler souhaite la bienvenue à l'assemblée et, entrant d'emblée dans le vif de son rôle, attaque avec une réjouissante autorité la partie administrative de la séance.

1. **Mlle Conne**, membre honoraire de l'Amicale depuis sa nomination à l'inspection désire réintégrer son rôle de membre actif. Cette proposition remporte tous les suffrages.

2. **Quelques collègues retraitées** regrettent de ne plus faire partie de l'Amicale du fait de la cessation de leur travail. L'assemblée envisage de leur permettre de continuer à fréquenter nos séances à titre de membres honoraires. Que les collègues qui prennent leur retraite veuillent bien à l'avenir, s'annoncer à notre présidente.

3. **Certaines suppléantes** ont exprimé le désir de faire partie de l'Amicale. Cette question est à examiner. Une décision sera prise dans une prochaine séance.

4. **Pour le cours de travail manuel et école active** qui aura lieu, cette année, à Lucerne et Glaris (voir « Educateur » No 12) il est encore possible de s'inscrire au Secrétariat du Département.

5. Le Département qui nous avait accordé **en cas de maladie** 3 mois d'absence, sans retenue en une année, a constaté des abus et procède actuellement à une enquête. La présidente rend chacune attentive au danger que présente une telle constatation.

6. Une séance de marionnettes à tarif réduit — 3 fr. — est prévue pour le 17 mai à 16 h. 30 au Théâtre des Marionnettes, de Genève, à condition, toutefois que le nombre des participants soit suffisant. Des renseignements définitifs suivront.

7. Collecte du 1er août, au bénéfice de l'aide aux mères. Que toutes les personnes de bonne volonté qui voudraient participer à l'organisation de la vente des insignes s'annoncent à la présidente.

8. Une entrevue avec M. Dunand, agent de la Mutuelle Vaudoise nous permet de penser que notre **Assurance accident** est bien faite.

Attention, nous avons 15 jours pour déclarer un accident. En cas d'accident bénin (mais pouvant avoir des suites) il est également préférable de faire une déclaration.

La Fédération étudie un nouveau contrat pour l'année prochaine. La proposition de l'Etat concernant l'encaissement, par ses soins, des primes d'assurance provoque une discussion qui montre que la question doit être étudiée à fond avant de faire l'objet d'une décision. Celle-ci est également remise à une séance ultérieure.

\* \* \*

En l'honneur de Mme Grangier qui, après quatre années de présidence, vient de remettre son mandat, une partie récréative avait été organisée par notre toujours si sympathique groupe chantant.

Mlle Maunoir, comme de coutume, avait bien voulu apporter son aimable concours.

Un violon chante... puis, défilent quelques délicates productions d'auteurs de chez nous : « Notre Genève », de Dalcroze, ainsi que « Tout autour de la tour » et « Villages genevois ». Ensuite, c'est le bien savoureux « Quart d'heure » de Philippe Monnier.

Mlle Conne, dans un discours agréablement teinté de malice, nous dit tout le bonheur que nous avons de posséder successivement des présidentes parfaites. De Mlle Hermatschweiler, qu'elle connaît bien, elle fait un éloge tout à fait encourageant pour l'avenir de notre société.

Puis elle retrace, en des termes aussi chaleureux qu'affectueux, la carrière présidentielle de Mme Grangier dont la compétence, les qualités délicates et si sympathiques ont été vivement appréciées de chacune. Et Mlle Conne qui se loue des rapports qu'elle a entretenus avec l'ex-présidente se fait notre interprète pour lui exprimer toute notre sincère reconnaissance.

Enfin, Mlle Hermatschweiler demande à Mme Grangier de bien vouloir accepter un souvenir de l'Amicale. Mme Grangier qui a peine à dissimuler son émotion se dit notre obligée par l'enrichissement qu'elle a tiré de sa tâche.

A son tour, Mlle Léger qui, elle, a quitté le comité après de longues années d'active collaboration se voit contrainte d'accepter une preuve tangible de notre gratitude.

Séance chaleureuse dont chacune emportera un souvenir ému.

E. M.

## ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

La fête du « Livre d'or » pour écoliers abstinents aura lieu le jeudi 10 mai 1951, à 15 h. 15, dans la grande salle de l'école des Arts et Métiers, rue de Lyon 22.

Au programme, il est prévu des films de cinéma :

1. Le petit cheval bossu — dessin animé.
2. Actualités suisses.

Cordiale invitation aux ayants-droit.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

L'Association antialcoolique du Corps enseignant genevois a tenu son assemblée le 7 mars 1951 dans le nouveau et sympathique local de l'Union chrétienne.

Après une courte partie administrative, on passa aux propositions individuelles, puis à la conférence de M. Odermatt, du Secrétariat de Lausanne.

A la demande du Cartel d'hygiène, le Secrétariat antialcoolique prépare un programme d'enseignement très réduit et le proposera aux divers départements d'instruction publique romands.

M. Odermatt nous expose son plan et nous dit dans quel esprit doit se renouveler cette discipline.

Actuellement, les arguments qui servaient à dénoncer les dangers de l'alcool ne portent plus.

Autrefois, on disait : s'abstenir d'alcool permet de réaliser une économie. Les jeunes répondent : à quoi bon faire des économies à une époque où plus rien n'est sûr !

L'alcool nuit aux organes. Or le poivrot, dont l'estomac est brûlé, le cœur et le foie hypertrophiés, ne se rencontre que rarement. Un progrès a tout de même été réalisé. L'alcool est consommé plus modérément quoique encore en trop grandes quantités. La preuve en est qu'il ne se passe pas de semaines sans accidents de la circulation dus à l'alcool.

La lutte antialcoolique doit atteindre les buveurs occasionnels, car ce sont eux qui sont actuellement un danger public. On sort une fois avec des amis ; on mange bien, on boit ; on reprend le volant de sa voiture un peu éméché. La main n'est plus sûre, on provoque l'accident.

Il faut donc éduquer nos jeunes en vue du moment où ils deviendront conducteurs d'autos.

Que faut-il leur enseigner ?

Que leur cerveau et leur système nerveux sont très facilement influencés par l'alcool. Il faut leur expliquer le fonctionnement de ce cerveau dont l'étude est récente et le mécanisme du système nerveux, réflexes, automatismes.

Comment se fait l'intoxication du cerveau ? Une petite quantité d'alcool agit sur la partie frontale et l'écorce cérébrale, la région la

plus noble. Les idées se troublent, le buveur est gai et dit des bêtises. Après absorption d'une plus grande quantité, c'est la partie moyenne qui est atteinte ; à ce stade, les mouvements sont ralentis. Encore un verre et l'alcool arrive à la région occipitale, le centre de la vue ; conséquence, la vue est troublée.

L'alcool attaque maintenant le cervelet, l'homme devient ivre mort ; il ne peut plus se mouvoir. Il s'arrête de boire et n'est plus dangereux pour la circulation. Sa somnolence lui sauve la vie, car si l'alcool pénètre dans le bulbe rachidien, la mort s'ensuit.

Qui dirige une barque, qui conduit une auto, un avion ? C'est le cerveau du conducteur ! Ce cerveau doit rester sain.

L'homme est un être libre, un être responsable, à condition qu'il ne perde pas le sens de ses responsabilités.

Chaque homme est un rouage de cette grande machine qui porte le nom d'Humanité.

Pour qu'une montre fonctionne, il faut veiller à ce que chaque rouage soit en bon état. Il en est de même pour l'humanité. Il faut que chaque être humain ait le sens de sa dignité et prenne conscience de ses devoirs à l'égard de la société. C'est à cette condition que l'humanité évoluera dans la voie du bien.

*D. Seidel.*

## NEUCHÂTEL

LE 26 MAI...

aura lieu notre grande réunion cantonale extraordinaire qui sera la suite de l'Assemblée générale de novembre dernier à Corcelles. Le C.C., après de multiples pourparlers et mises au point, est en mesure de convoquer toute la S.P.N.

Samedi prochain, nous vous donnerons quelques extraits du travail remarquable de Me Barrelet dont les grandes lignes ont été communiquées à l'Assemblée des délégués, le 17 mars. Le 19 mai paraîtra la convocation officielle avec les revisions statutaires qui vous seront proposées.

Cette séance de première importance sera l'ultime débat sur la question de notre affiliation à la V.P.O.D. exposée et discutée déjà dans toutes les sections. Nous comptons sur une très forte participation, sur celle de tous, pourquoi pas ?

W. G.

## ADMISSION

Nous souhaitons la bienvenue la plus cordiale à Mlle Josette Ramstein, nommée aux Calames (Le Locle) et nouveau membre de la S.P.N.

W. G.

## NOUVELLES DIVERSES

**Brevet d'aptitude pédagogique.** — Il a été délivré à Mlle Paulette Mamie au Cachot (la Chaux-du-Milieu).

**Démissions.** — Mlle **Charlotte Méroz**, atteinte par la limite d'âge a quitté sa classe, ayant accompli 46 ans d'enseignement. Mlle Méroz a débuté au Cachot ; six ans après, elle fut nommée aux Calames sur Le

Locle et enfin dans cette localité où elle se consacra aux tout petits auxquels s'adaptait particulièrement son tempérament doux et maternel. C'est la dernière des trois sœurs, les demoiselles Méroz, comme chacun appelait ces trois institutrices discrètes et distinguées, qui s'en va. Ensemble, elles ont tenu l'école durant ...115 ans. Ce total d'années impressionnant représente aussi une singulière somme de patience et de dévouement, de même qu'une influence bienfaisante et durable sur plusieurs générations. C'est avec regret que nous avons pris congé de notre collègue dont nous apprécions beaucoup l'extrême courtoisie et l'amabilité. En outre, relevons que Mlle Méroz fut au cours de plusieurs années la caissière de sa section qui lui réitère ici sa gratitude.

Mlle **Julie Dubois** quittait le collège du Locle le même jour. Des raisons de famille la contraignirent à abandonner la tâche prématurément mais tout de même avec un actif d'à peu près quarante ans de services. C'est aussi un chagrin de nous séparer de cette excellente collègue, intelligente et modeste, modèle de conscience professionnelle, de dévouement désintéressé (qu'on pense seulement, en effet, à son active collaboration aux œuvres scolaires des « Colonies de vacances » et du « Petit sabot »). Mlle Dubois, fille d'un ancien directeur des Ecoles du Locle, fit toute sa carrière dans cette ville, ayant débuté aux Replattes.

Dans une cérémonie organisée par les autorités pour marquer le départ de nos chères collègues, le président de la S.P.L., M. M. Robert, et Mlle Margotte Perrin, membre du Comité, exprimèrent en termes sentis les félicitations fort méritées et les souhaits d'heureuse retraite auxquels nous nous associons de tout cœur.

W. G.

## VARIÉTÉ

### ON ÉLÈVE PIERROT

Pierrot a un peu plus de 4 ans, mais comme il est petit, on le croirait plus jeune. Aussi ne paie-t-il rien encore dans les tramways. Autant de gagné !

— « Quel âge a votre petit garçon ? » demande parfois le contrôleur.

— « Il n'a pas encore 4 ans ! » s'empresse de répondre maman et, comme Pierrot fait mine d'ouvrir le bec, un regard sévère arrête les paroles sur ses lèvres.

M. M.

### VOYAGE DE LA S.P.R. NAPLES - (CAPRI) - ROME

du 5 au 12 avril 1951.

Un chaleureux merci à tous les participants pour la gentille attention.

Ceux qui s'intéressent aux photos voudront bien s'adresser à  
*Werner Steinegger, c/o LAVANCHY & Cie S.A., Lausanne.*

---

Une erreur s'étant glissée dans les dates de l'annonce « Colonie de vacances d'Aigle » parue dans le No 16, l'annonce insérée dans le présent numéro a été rectifiée.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### HEUREUSE PROPOSITION

Le correspondant jurassien au Bulletin corporatif signalait samedi dernier un vœu exprimé par le comité de la S.P.J. :

*Créer dans nos journaux pédagogiques un « coin du praticien » où les maîtres échangent leurs expériences.*

Depuis longtemps je fais appel ici-même à cette entraide professionnelle ; c'est pourquoi je salue avec joie la proposition de nos amis du Jura et dès aujourd'hui, l'« Educateur » offre une page (ou davantage) mensuelle ou même hebdomadaire à qui voudra bien la remplir de ses communications pratiques :

*des trucs qui réussissent — et ceux qui ratent — décrits en quelques lignes ;*

*des découvertes simples qui ont facilité l'acquisition de certaines connaissances ou de certains réflexes ;*

*des expériences heureuses qui ont changé l'esprit de la classe et rendu aimables des enseignements jusqu'alors mal accueillis par les élèves ;*

*des tours de mains professionnels, des procédés qui simplifient la besogne sans en diminuer l'efficacité ;*

*des exercices d'entraînement au calcul, à l'orthographe, à la conjugaison ; des moyens de contrôle rapides et satisfaisants ;*

*des appareils, du matériel, des constructions simples qui rendent des services très appréciables.*

*Des collègues embarrassés pourraient aussi poser des questions précises auxquelles d'autres sauraient répondre avec compétence.*

La matière, on le voit, est assez abondante pour alimenter une copieuse rubrique **à la condition que le corps enseignant romand veuille bien sortir de sa réserve.** Et pour cela, il faut avoir le courage de la simplicité :

*renoncer à l'originalité à tout coup ;*

*oser être banal, secouer cette crainte d'être « vieux jeu » qui paralyse tant d'excellentes intentions.*

Et puis se souvenir qu'un procédé, couramment employé ici, peut être une nouveauté ailleurs.

Se persuader que sa communication intéressera au moins une vingtaine de collègues auxquels elle rendra d'éminents services.

N'attendre aucun remerciement, ni aucune félicitation !

Chacun a quelque chose à donner. Qu'on se le dise ! Ce qui manque encore, trop souvent, c'est le désir de ce don. On pense à « sa » classe, quelquefois aux collègues du voisinage, mais on paraît incapable de sentir l'existence de toute la communauté professionnelle romande qui ne peut vivre véritablement que de la participation concrète de tous ses membres. L'entraide professionnelle des maîtres est le premier pas nécessaire vers plus de solidarité et de générosité entre les élèves.

**Première question :**

Sans plus attendre, je me permets de poser aujourd'hui déjà une première question qui me préoccupe depuis longtemps :

**Comment ouvrez-vous la classe du matin ? et plus particulièrement celle du lundi matin ?**

Estimez-vous nécessaire de disposer favorablement les esprits et les cœurs ? et alors comment vous y prenez-vous ? Une lecture ? Donnez-nous quelques titres et quelques textes. Un entretien ? Montrez-nous comment vous le dirigez et vers quelles conclusions vous le conduisez (exemples). Un mot d'ordre rapidement commenté et repris au cours de la semaine ? Dites-nous lesquels vous avez proposés.

Ou quoi encore ?

Il va sans dire que ma première question n'en exclut aucune autre, ni aucune communication d'un genre différent.

Collègues romands, ne comptez pas sur le voisin ! Faites dès aujourd'hui ce petit effort qui ne tardera pas à vous enrichir vous-mêmes !

A. Chabloz.

**ÉDUCATION ET CARACTÈRE**

Ce fut le mérite de Rousseau de dire la nature spécifique de l'enfant, non réductible à la psychologie de l'adulte. La psychologie moderne révèle la singularité du caractère. Introduite, la méthodologie de l'éducation doit désormais différencier les méthodes, suivant le mouvement de toute la science vers la découverte de la personne.

La personne est absolument singulière, et cette singularité, irréductible à aucun déterminisme, résidant dans les pouvoirs créateurs de l'être en développement, n'est pas accessible. Mais le développement se fait dans un milieu, et si la psychologie génétique en est une vue générale, la caractérologie de l'enfant en décrit des conditions plus particulières.

Nous avons lu avec grand intérêt un ouvrage sur ce sujet, dont l'auteur, André Le Gall, directeur de l'Éducation nationale en Haute Savoie, s'appuyant sur la classification caractérielle de Heymans enrichie par Lesenne et assouplie considérablement, se propose de fournir aux parents et aux éducateurs une connaissance des caractères utile à la pratique de leur tâche<sup>1</sup>. Il signale les virtualités propres aux différents caractères, dont la diversité constitue la base de la singularité. Le caractère apparaît ainsi la racine d'une vocation et il n'en est point qui soit *a priori* un défaut. Il y a des caractères plus équilibrés que d'autres, mais l'équilibre même ne se réalise pas sans le sacrifice de vertus extrêmes.

Trouver l'application de cette connaissance caractérologique ? André Le Gall fournit d'intéressantes suggestions. Il démontre l'universalité de la méthode scoute : ce qui s'explique par l'objet même de l'éducation scoute, qui est le caractère, soit la composition même du caractère

<sup>1</sup> André le Gall. *Caractérologie de l'enfant et de l'adolescent, à l'usage des parents et des éducateurs, Presses universitaires françaises, 1950.*

dans son adaptation à la vie. La tâche de l'école, plus difficile, est de former l'esprit **malgré** le caractère, soit de s'adapter aux moyens qu'il propose. On ne dira jamais assez le rôle dans les classes secondaires du moins, du maître de classe, qui est précisément de connaître l'élève, ses conditions familiales et son caractère. On s'efforcera d'individualiser le travail, dans la mesure du possible — ce qui ne contredit d'ailleurs nullement le travail d'équipe ; mais en veillant à échapper au système, à repenser sans cesse un régime proposé à l'élève. Le caractère — il ne faudrait pas que la caractérologie, devenant tyrannique, nous le fit oublier — est, à partir de son germe, essentiellement mobilité, créativité, et toujours capable de pousser de nouvelles racines.

*J. Cl. Eberhard.*

### **L'ÉVOLUTION DES PROFESSIONS DANS LES MÉTIERS DU BOIS**

Toute orientation professionnelle est un acte de confiance. Partant de données actuelles, penchant, aptitudes, exigences professionnelles, le jeune homme porte son choix sur le métier dont il veut faire sa carrière. Il souhaite que le présent soit un garant de l'avenir, que ses capacités lui permettent de vaincre des difficultés imprévisibles. C'est en général ce qui se passe, mais il y a aussi des échecs. Les uns sont dus à l'individu ; les autres, aux transformations des professions qui éliminent ceux qui n'ont pas su s'adapter aux conditions nouvelles. Les statistiques de l'industrie nous apportent des preuves de cette lente sélection. En 1929, la Suisse comptait 16 396 entreprises s'occupant du bâtiment ; en 1939, il n'y en avait plus que 13 139. Les métiers du bois participent à cette évolution qui se poursuit encore aujourd'hui.

Voici d'abord la liste de ces professions et nous étudierons deux cas particuliers.

Scieur, charpentier, menuisier, ébéniste, tourneur, sculpteur, bois-selier, tonnelier, charron, luthier, constructeur de bateaux.

**Le Charpentier.** Cette profession présente aujourd'hui les deux aspects : artisanal et industriel.

En campagne, elle est artisanale et nous trouvons encore le charpentier-menuisier qui, seul ou avec un ou deux ouvriers, façonne aussi bien une fenêtre qu'une poutre. Les gros travaux sont plutôt rares et les réparations produisent le plus gros des revenus. Est-ce que de telles situations ont des chances de se maintenir puisque les règlements actuels séparent les apprentissages de menuisier et de charpentier ? Il est probable que ces charpentiers indépendants maintiendront leur position surtout en montagne et dans quelques villages de la plaine, mais ils ne peuvent guère prévoir un développement de leurs affaires.

En face d'eux, voici les grandes entreprises dotées d'un matériel moderne. Il semble que, de plus en plus, ce seront elles qui pourront se charger de la charpente générale. Les villas-chalets sont offertes au marché par des usines équipées industriellement. L'évolution prend une direction bien définie. Nous aurons l'ouvrier et le porteur de maîtrise chargé des responsabilités techniques et commerciales. Donc, un métier, à la fois simple pour l'exécutant et toujours plus difficile pour

les chefs. L'édification des charpentes supportant les gros œuvres du béton armé réclame de belles qualités d'organisation. L'emploi de la géométrie descriptive pour le tracé des coupes nécessite de réelles aptitudes en mathématiques. L'orientation d'un garçon vers la charpente présente bien des risques, surtout s'il vise une situation indépendante. Mais on ne saurait trop recommander cette profession aux éléments capables, car les cadres du métier se font rares.

Ils seront heureux de visiter un chantier où des contremaîtres traacent les pièces d'une future construction et d'y montrer la complexité du passage du plan à la bâtisse.

(Aimez-vous les problèmes concrets qui piquent la curiosité de vos élèves ? Présentez-leur une pièce de bois de forme prismatique et marquez trois points à des hauteurs différentes, chacun d'eux sur une face latérale différente mais pas sur les arêtes, et demandez-leur de scier la pièce par un plan passant par ces trois points. Ils verront que ce n'est pas si facile.)

**Le Menuisier.** La menuiserie passe actuellement par une crise. Il y a concurrence entre les grandes maisons qui font les travaux en série et des pièces préfabriquées livrées à bas prix et l'artisanat. Mais l'artisanat lui-même est divisé. D'un côté, les porteurs de maîtrise qui aimeraient protéger leur situation ; ils ont obtenu satisfaction en étant seuls à former des apprentis et à obtenir des travaux subventionnés. De l'autre côté, les artisans indépendants où la lutte est farouche puisque, en vertu de la liberté d'établissement, n'importe qui peut travailler pour le public, même s'il n'a pas fait d'apprentissage.

Il est difficile de prévoir quelles seront les positions futures : les grandes usines vont-elles priver l'artisanat d'une partie de ses travaux, ne lui laissant que l'œuvre d'art et les réparations ? Personne ne veut renoncer à une machine qui simplifie le travail, mais beaucoup voient avec crainte, arriver le moment où les gros auront mangé les petits.

Il est tout de même possible de dégager une marche de l'évolution de la menuiserie. La mise au point de nouvelles machines est favorable aux usines qui disposent de capitaux importants. La création de nouveaux produits (pavatex, panneaux-blocs, etc.), permet l'emploi de manœuvres spécialisés.

Il semble donc que les grandes maisons vont élargir leur « espace vital ». Mais l'artisanat gardera une place solide dans la mesure où il saura s'organiser et sera capable d'exécuter les travaux hors-série. Notre clientèle suisse, qui n'est pas encore trop amérimécanisée, standardisée, comme le dit Gilles, s'adresse encore volontiers à l'homme de métier quand ses prix correspondent aux moyens dont elle dispose. C'est la cause qui pousse un si grand nombre d'ouvriers à préparer leur examen de maîtrise.

Cette évolution pose des problèmes délicats à tous ceux qui ont charge de conseiller les adolescents car il faut tout de même avoir le courage de montrer à un jeune homme vers quelles difficultés il se dirige. Est-il destiné à passer sa vie comme ouvrier, ou peut-il prévoir une situation indépendante ? Une réponse vient à l'esprit : « Qu'il fasse d'abord un bon apprentissage et la personnalité fera le reste ». Oui,

mais le manque de cran et d'aptitudes peut aussi conduire à un échec. C'est la cause qui pousse le conseiller de profession à retrouver toutes les données mesurant l'initiative, l'esprit créateur, le sens artistique, l'intelligence pratique des candidats qu'il oriente. Nous pouvons sans crainte encourager des jeunes à embrasser ce métier, puisqu'il faudra toujours des ouvriers qualifiés, mais n'oublions pas de leur dire ce mot d'un artisan-artiste. « La liberté se paie de plus en plus cher », voulant dire par là que, seule une préparation très solide permet à un jeune homme de gagner ses galons d'artisan indépendant. L. P.

## **BIBLIOGRAPHIE**

**Est-ce à ou de ?** par E. Lasserre. — De l'emploi des prépositions en français. — Un volume de 64 p., 13 × 18, broché, Fr. 1.80, Librairie Payot, Lausanne.

L'emploi des prépositions est souvent une pierre d'achoppement, non seulement pour ceux qui apprennent le français, mais aussi pour ceux qui le parlent et l'enseignent. Pourquoi est-ce tantôt « à » tantôt « de » qui sont accolés à certains verbes et adjectifs ? Cet opuscule n'a d'autre prétention que de servir d'aide-mémoire et, comme le dit l'auteur, de diminuer nos risques d'erreurs dans le choix capricieux des prépositions. A la liste des verbes et des adjectifs succède celle des locutions à valeur verbale et à valeur prépositive. Pas d'exemples, mais indication en note de quelques compléments, lorsque leur utilisation s'impose.

« Est-ce à ou de » a déjà fait son chemin, puisqu'en voici la quatrième édition. S'il paraît indispensable aux étrangers, il restera pour les élèves et les maîtres de langue française un de ces petits guides du parler correct auxquels on est toujours content d'avoir recours.

**Carte du canton de Vaud.** Echelle 1 : 150 000. Texte et carte des districts en couleurs, format 63 × 67, Fr. 2.85, Librairie Payot, Lausanne.

Tous ceux qui aiment se promener et partir à la découverte du canton, que ce soit à pied, à bicyclette ou en auto, devraient posséder cette carte touristique, qui n'a de scolaire que le nom. Les routes y sont bien indiquées et divisées en quatre catégories : routes principales à priorité de passage, routes cantonales, communales et chemins carrossables. De plus, la carte englobe toutes les régions avoisinantes, Genève, une grande partie de Neuchâtel, presque tout Fribourg au centre duquel s'étale la nouvelle tache du lac de Gruyère. Enfin, vous trouverez au verso la carte des districts, avec indication de leur superficie, de leur population et de leurs chefs-lieux.

## **LES PATRIARCHES, MOÏSE, LES PROPHÈTES. — JÉSUS**

Juste avant sa mort le pasteur Gérard Savary, refondant la matière de « Mes plus belles histoires », nous a laissé deux livres d'une présentation entièrement nouvelle et, on peut le dire, exemplaire. Il a consacré le premier volume à l'Ancien Testament et y retrace la sublime histoire des origines du monde, des Patriarches, de Moïse, des vicissitudes

du peuple d'Israël, de ses rois et de ses prophètes. Le second volume a trait à Jésus ; l'auteur a choisi, à l'intention des enfants, les scènes du Nouveau Testament qui parlent le mieux à leur esprit et à leur cœur et dont on peut tirer les meilleures leçons. Toujours respectueux du texte sacré, il s'est efforcé d'en conserver, tout en le simplifiant, la noblesse et la saveur. Une des réussites de ces ouvrages, c'est leur illustration. Les éditeurs ne pouvaient mieux faire que de s'adresser à Marcel Vidoudez pour représenter ces épisodes fameux. Il a composé des tableaux en noir et en couleurs d'une vie intense, où les personnages apparaissent dans toute leur majesté et dans un cadre suggéré chaque fois par des détails d'une grande justesse. Enfin deux chefs-d'œuvre de la sculpture ornent les couvertures, le Moïse de Michel-Ange et le Christ de Thorwaldsen.

Gérard Savary : Les patriarches, Moïse, les prophètes. Récits de l'Ancien Testament racontés aux enfants. — Un volume de 104 pages, avec 24 compositions en noir et 4 hors-texte en couleurs, de Marcel Vidoudez, relié Fr. 3.80.

Gérard Savary : Jésus. Récits bibliques racontés aux enfants. — Un volume de 56 pages, avec 17 compositions en noir et 8 hors-texte de Marcel Vidoudez, relié, Fr. 2.80. Librairie Payot, Lausanne.

### LE MONDE MERVEILLEUX DES COLÉOPTÈRES (1)

Il faut être aveugle pour ne pas apercevoir que la nature recèle des merveilles jusque dans ses plus infimes créatures. Qu'on n'aille pas croire non plus que cela n'est vrai que sous les tropiques. Il suffit de se pencher sur les richesses de notre monde minéral, végétal et animal, d'examiner de près ce qu'il renferme d'admirable en formes et en couleurs pour se convaincre du contraire. C'est ce qu'a fait l'artiste auteur des planches de ce volume ; la loupe en main, il est parvenu à reproduire fortement agrandis quelques-uns des plus beaux coléoptères de nos contrées. A les considérer on reste émerveillés. Certains nous sont connus et apparaissent ici dans toute leur splendeur, grâce à la magie de l'art ; d'autres sont plus rares ou demeurent habituellement cachés, mais leur livrée est d'un effet non moins surprenant. Une technique graphique perfectionnée a permis de rendre toutes les nuances que le pinceau de l'artiste s'est efforcé de traduire avec une minutieuse exactitude. Les planches sont précédées d'un texte d'introduction qui nous donne un aperçu de la vie étrange de ces insectes. D'ailleurs ce volume a été conçu pour le plaisir de tous — que de suggestions décoratives ces planches n'offrent-elles pas, par exemple.

1 C.A.W. Guggisberg et A. de Peez : Le monde merveilleux des coléoptères. Coll. Orbis Pictus, vol. 7. — Un volume de 32 pages, 12,5 × 19, avec 23 planches en couleurs, relié Fr. 4.20. Librairie Payot, Lausanne.



HORTICULTEUR ✨ FLEURISTE

Maison fondée en 1847

Lausanne

Rue Marterrey 40-46 - Chèques post. II. 1831

Téléphone 22 85 61

MEMBRE FLEUROF

**MUTUELLE**

VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents  
L a u s a n n e

**CONDITIONS DE FAVEUR  
AUX MEMBRES DE LA S.P.V.**

Demandez conseils et renseignements à  
**P. Jaquier, inst.,** Route de Signy, **Nyon**

A l'enseigne de la  
**Lampe Eternelle**

vous trouverez toujours  
un cadre accueillant

★

*Un bon vin  
et des spécialités au fromage*

**E. PAUTEX**

Caroline 1

Lausanne

*Vos imprimés*

*seront  
exécutés  
avec goût  
par l'*

Imprimerie  
**CORBAZ S.A.**

Montreux

*La bonne adresse pour votre ameublement*

**Choix de 100 mobiliers neufs  
du simple au luxe**

**MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR  
LAUSANNE**

*au bout du trottoir Métropole B meubles  
occasion provenant des échanges, à bon  
compte. Exposition séparée. Magasin, route  
de Genève 19.*



**ECOLE PRATIQUE EMILE BLANC**

Place Bel-Air 4

LAUSANNE

Tél. 22 22 28

**STÉNO-DACTYLOGRAPHIE  
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES**

Ouverture du Cours Ecole: 10 sept. à 14 heures. Durée: 3 - 6 mois ou plus.

# Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

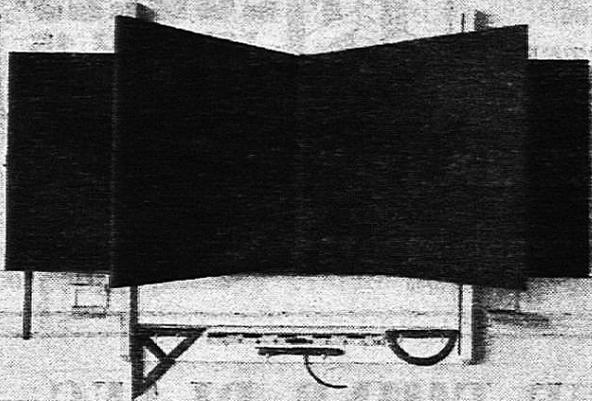
garantie par l'Etat et gérée par le

## CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

### LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION



## Hunziker Söhne THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école  
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs**,  
**tables d'écoliers**

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

# HENNIEZ LITHINÉE

## EAU DIGESTIVE

90  
MONTREUX, 12 mai 1951

LXXXVII<sup>e</sup> année — N° 18

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

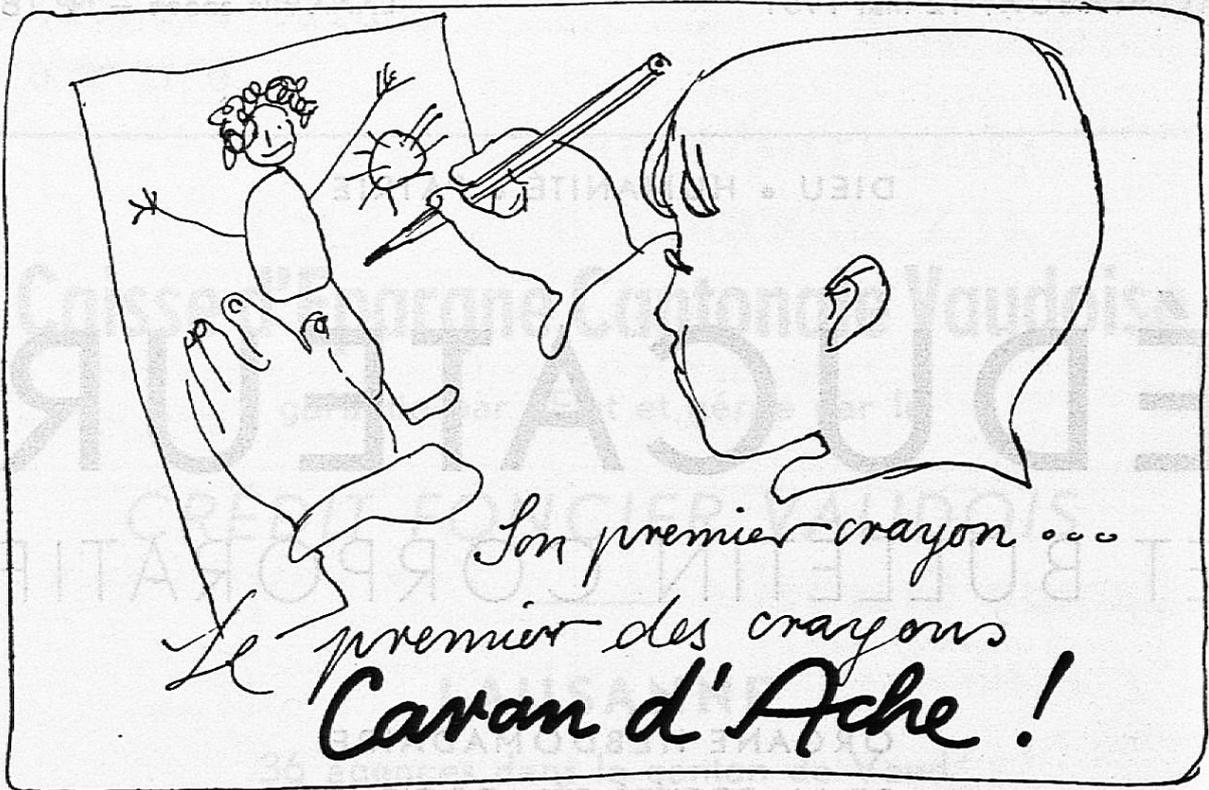
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

---

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



La qualité  
**inégalable**  
des  
**GAULOISES**  
a fait la  
**renommée mondiale**  
des cigarettes  
de la  
**RÉGIE FRANÇAISE**

*Cherchez-vous un but*

**POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?**



Un  
but idéal de  
course d'école

**La Barillette**

**La Dôle**

en télé-siège

*Prix spéciaux  
pour écoles  
et sociétés*

Restaurant à  
la station supérieure

Demandez  
renseignements  
à l'Administration  
du chemin de fer

**Nyon-St-Cergue -  
Morez**

Tél. 9 53 37  
Nyon



***Nos voyages organisés***

*Projets et devis sans engagement  
Conditions spéciales pour Sociétés,  
Ecoles, Pensionnats, etc.*

*Toute une région facilement accessible*

**GRACE AUX CHEMINS DE FER**

**AIGLE-LEYSIN**

et

**AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS**

## ***Quatre lacs alpins***

*De nombreux buts de courses*

*Belle flore alpine*

### **Quelques suggestions**

Aigle - Leysin - **Lac d'Aï**

Aigle - Leysin - Pierre du Moëllé - Le Sépey

Le Sépey - Col des Mosses - **Lac Lioson**

Les Echenards - La Forclaz - **Lac des Chavonnes**

Les Diablerets - **Lac Retaud** - Col du Pillon

Les Diablerets - Palette d'Isenau

### **Tarif spécial pour écoles**

Parcours	1 <sup>er</sup> degré jusqu'à 16 ans		2 <sup>me</sup> degré de 16 à 20 ans	
	S. C.	A. R.	S. C.	A. R.
Aigle C. F. F.				
Leysin-Village	1.10	1.65	1.60	2.45
Leysin-Feydey	1.25	1.90	1.90	2.85
Plambuit	— .70	— .95	1.—	1.45
Les Planches	1.10	1.55	1.65	2.40
Le Sépey	1.15	1.65	1.75	2.55
Les Echenards	1.35	1.95	2.05	2.95
Les Diablerets	1.70	2.45	2.55	3.70

Sur demande : TRAINS SPÉCIAUX — Aigle tél. 2 21 15 et 2 22 15